

**DOCUMENT ANNEXE : A LA DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES
ANIMALES PROTÉGÉES**

Voici une présentation de notre plan de relogement des hirondelles rustiques présentes sur le site :
Le Val à Allaire (56)

Nous avons comptabilisé, à la fin de l'été 2019, avec 2 personnes de la LPO de Bretagne, 23 nids d'hirondelles rustiques dans la longère en pierres, dans laquelle nous voudrions entamer des travaux de rénovation d'habitations à la fin de l'automne 2020.

La rénovation de cette longère ne prévoit pas un accès aux combles pour les hirondelles ou autres espèces. Nous prévoyons de rénover l'ensemble de la superficie disponible pour des habitations.

Voir plaquette du projet de vie sur le site. Les travaux ne débiteront qu'une fois que nous aurons l'autorisation de détruire les nids et en dehors de la présence des hirondelles sur le site.

Après échanges avec différents interlocuteurs : Adélaïde Vialla de la LPO, Sébastien Gautier de l'Office National de la Chasse et Faune Sauvage, Thomas Lecampion du Groupe mammalogique breton et Henri Couronné du Collectif biodiversité du Pays de Redon et de Bretagne Vivante, qui sont tous venus sur le site, nous avons décidé de construire une quarantaine de nids artificiels afin de trouver une solution de refuge aux hirondelles au printemps 2021.

Nous avons décidé de poser ces nids dans la partie d'un bâtiment agricole qui ne servira qu'à stocker paille, foin et céréales, située à 60m de la longère. Ce bâtiment conservera sa toiture initiale ce qui assure un avenir pérenne pour les nids des hirondelles.

Voir le plan du site via le lien ci-dessous

[https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=-2.1884826339327264,47.624325499311254&z=19&i0=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&l1=CADASTRALPARCELS.PARCELS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&d2=2501483\(1\)&permalink=yes](https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=-2.1884826339327264,47.624325499311254&z=19&i0=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&l1=CADASTRALPARCELS.PARCELS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&d2=2501483(1)&permalink=yes)

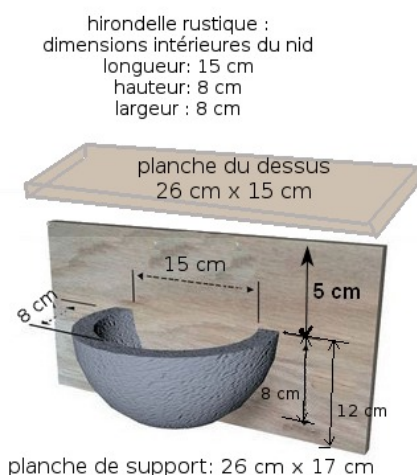
Le choix s'est porté sur ce bâtiment car tous les autres ont vocation à être rénovés en habitations ou logements collectifs. Sinon aux alentours, il y a aussi un hangar mais qui ne semble pas propice à y poser des nids car trop ouvert.

En février 2020, nous avons donc construit une quarantaine de nids artificiels.

Nous nous sommes inspiré du tutoriel de fabrication proposé dans le lien ci-dessous.

http://www.picardie-nature.org/IMG/pdf/f2_fabriquer_nid_maison_hirondelles_picardienature.pdf

Voici aussi un plan et les dimensions du nid que nous avons suivis pour la construction des nids artificiels.



Les nids ont été installés, début mars 2020, dans la stabulation à une certaine distance des poutres du bâtiment afin d'éviter que les prédateurs (fouines, lérots...) puissent s'en servir pour monter et attaquer les oisillons. Nous avons respecté aussi une distance d'au minimum 70cm entre les nids comme observée entre les nids de la petite longère,

Nous avons privilégié l'installation des nids dans des endroits assez fermés (lieux qu'elles privilégient elles-mêmes pour leurs habitats) tout en étant vigilant à leur accessibilité (ouverture) du bâtiment.

Nous allons prévoir un système de repasse par la diffusion des chants des hirondelles rustiques via un lecteur CD. Nous allons télécharger les chants via le site :

<https://www.xeno-canto.org/103853>